



**TERMES DE REFERENCE PORTANT SUR :**  
**LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIERE APAISEE : ROLES ET RESPONSABILITES DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES.**

**FORUM SOUS-REGIONAL DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES ET DES ACTEURS LOCAUX DE LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIERE EN FAVEUR DE LA CONSTRUCTION D'UN DIALOGUE (NIGERIA, CENTRAFRIQUE, TCHAD, CAMEROUN).**

**Rey-Bouba (Cameroun) du 25 au 28 Octobre 2021**

**1. RESUME**

<b>Activité</b>	Organiser un forum sous-régional des chefferies traditionnelles et des acteurs locaux transfrontaliers (Cameroun-Nigéria-Tchad) de la transhumance, devant réunir toutes les autorités et chefferies traditionnelles et les représentants des groupements de transhumants (Lamidat, Mbororos, peuls, Acteurs ruraux, l'Association des Chefs Traditionnels du Tchad, les chefs des tribus des pasteurs, etc.).
<b>Objectifs du forum</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer les mécanismes de dialogue multi-acteurs participatif pour une transhumance transfrontalière apaisée, sur la base d'une vision commune et des directives de l'Accord N'Djamena ;</li><li>• Renforcer la mobilisation sociale et les capacités de dialogue des structures traditionnelles en faveur d'une transhumance apaisée ;</li><li>• Favoriser l'émergence d'une participation effective des relais traditionnels dans le respect de leurs rôles et responsabilités en matière de prévention et de gestion de conflits dans le cadre de la transhumance transfrontalière.</li><li>• Valoriser au mieux les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière.</li></ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toutes les chefferies traditionnelles, acteurs et autres parties prenantes de la transhumance transfrontalière participent au processus de concertation et de construction de dialogue ;</li><li>• Les capacités de dialogue des acteurs locaux traditionnels sont renforcées et un dispositif de suivi des résultats de dialogue mis en place ;</li><li>• L'émergence d'acteurs traditionnels locaux engagés dans les actions de dialogue sur la transhumance est amorcée.</li><li>• Des problèmes multiformes liés aux conflits entre acteurs ruraux sont analysés et des mesures proposées en faveur d'une transhumance transfrontalière apaisée.</li><li>• Les mécanismes endogènes de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière sont valorisés.</li></ul>

<b>Descriptif</b>	Dans la cadre de la mise en œuvre des activités du Projet GiZ d'Appui au BSB, des efforts ont été engagés, en vue de la prise en charge de la thématique transhumance dans le BSB Yamoussa en lien avec toutes les initiatives en cours (Déclaration de N'Djamena, Travaux Bloc Ouest, PFBC, COMIFAC, Accords BSB YAMOUSSA, etc.). Le projet a conduit une étude exhaustive sur la thématique, étude accompagnée d'un atelier (EGGOU GOL 1) de partage des résultats, de construction de dialogue et de formulation de directives et d'actions porteuses pour la suite. Le processus a permis de placer le Projet comme un acteur clé (Moteur ou précurseur) des initiatives en faveur d'une transhumance apaisée non conflictuelle. Le Projet poursuit ses efforts et envisage l'organisation d'un forum sous-régional de l'ensemble des acteurs locaux de la transhumance afin d'amorcer un dialogue et des échanges entre les communautés à la base.
<b>Participants</b>	127 participants locaux des communautés (Cameroun, Nigéria, Tchad, Centrafrique)
<b>Localisation</b>	Lamidat de Rey Bouba (Département Mayo-Rey, Cameroun)
<b>Mesures Covid 19</b>	La situation de la pandémie Covid 19, impose aux organisateurs la prise en charge des dispositions en termes du respect des mesures sanitaires promulguées officiellement et par la GiZ.
<b>Indicateur de réalisation</b>	Résolutions et des recommandations prises par toutes les communautés à la base et les acteurs de la transhumance transfrontalière en vue d'assurer une cohabitation pacifique.

## 2. CONTEXTE D'INTERVENTION DE LA COOPERATION ALLEMANDE

La coopération Allemande intervient dans le cadre du Programme « *Gestion durable des Forêts dans le bassin du Congo* » à travers une action spécifique en faveur du BSB Yamoussa dont l'objectif est le suivant : « *La gestion des Parcs Nationaux du complexe transfrontalier BSB Yamoussa et de ses zones périphériques est améliorée de façon durable* ». La GiZ au travers de ses missions est chargée de renforcer les capacités des acteurs locaux, des autorités en charge de la gestion des aires protégées dans leur ensemble notamment à travers des appuis multiformes et à l'animation des cadres de concertations.

Par ailleurs le Projet GiZ d'Appui au Complexe BSB YAMOUSSA met en œuvre des activités dans le cadre de la mise en place d'un processus de réflexion et de concertation devant aboutir à la conception d'une approche de gestion participative et durable des thématiques spécifiques à la gestion des aires protégées et à la mobilisation des acteurs notamment la prise en charge de la question de **la gestion concertée et apaisée de la transhumance dans le BSB YAMOUSSA**.

**C'est dans ce cadre que le Projet GIZ d'Appui au complexe BSB YAMOUSA en collaboration avec le Lamidat de Rey Bouba, se propose d'organiser un forum sous-régional des acteurs locaux directs de la transhumance transfrontalière et des parties prenantes traditionnelles issus des communautés à la base, en vue d'échanger, de partager des expériences et de réfléchir dans le cadre de la construction de dialogue en faveur d'une transhumance apaisée.**

**Le forum se veut ouvert et respectueux des approches traditionnelles de dialogue, afin de donner une chance à l'émergence des points de vue et des opinions des acteurs locaux directs souvent ignorés et la plupart du temps absents aux grandes rencontres.**

**Le Forum s'inscrit comme une contribution aux initiatives en cours (PFBC, Bloc Ouest) et à venir dans le cadre de l'Accord de N'Djamena et des efforts de construction d'une dialogue pour une transhumance apaisée.**

### **3. LA DECLARATION DE N'DJAMENA ET LE BLOC OUEST**

La Déclaration de N'Djamena porte sur la nécessité de façonner un cadre idoine de collaboration relatif à la transhumance transfrontalière au niveau régional qui, intègre les questions de sécurité, de gestion des aires protégées et de dégradation croissante des écosystèmes due aux effets du changement climatique. Elle souligne la nécessité d'une appropriation du politique de la gestion apaisée de la transhumance transfrontalière qui soit en cohérente avec les actions conjointes pour soutenir les acteurs de la conservation de la biodiversité et du développement durable. Cette déclaration intègre les questions de sécurité, de gestion des ressources naturelles et préconise une approche multi-sectorielle transfrontalière innovante.

À travers cette Déclaration, les États situés au nord du bassin du Congo, les pays du sahel qui sont frontaliers à ces pays et les organisations régionales s'engagent dans une approche commune relative à la protection de l'environnement, de l'agriculture, l'élevage et la sécurité. Les effets négatifs du néo-pastoralisme endémique sur la biodiversité et la préservation des forêts dans le bassin du Congo y sont abordés. Par ailleurs elle fait dans les trois blocs géographiques, la promotion d'une transhumance apaisée afin de prévenir, atténuer et résoudre les conflits liés à la transhumance, notamment celui des pasteurs et des agriculteurs.

Les 3 blocs géographiques mis en place afin d'impulser cette collaboration transfrontalière ce, sous la facilitation du Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo sont les suivants :

- ✓ **Bloc géographique Ouest (Bloc Ouest)** cerne le territoire englobant le Nord-Est du Nigéria, le Nord, l'Est du Cameroun, le Sud-Ouest du Cameroun, le Sud-Ouest du Tchad et le Nord-Ouest de la RCA.
- ✓ **Bloc géographique Centre (Bloc Centre)** inclus les territoires englobant les aires protégées du Sud-Est du Tchad, du Nord-Est de la RCA et du Sud-Ouest du Soudan.

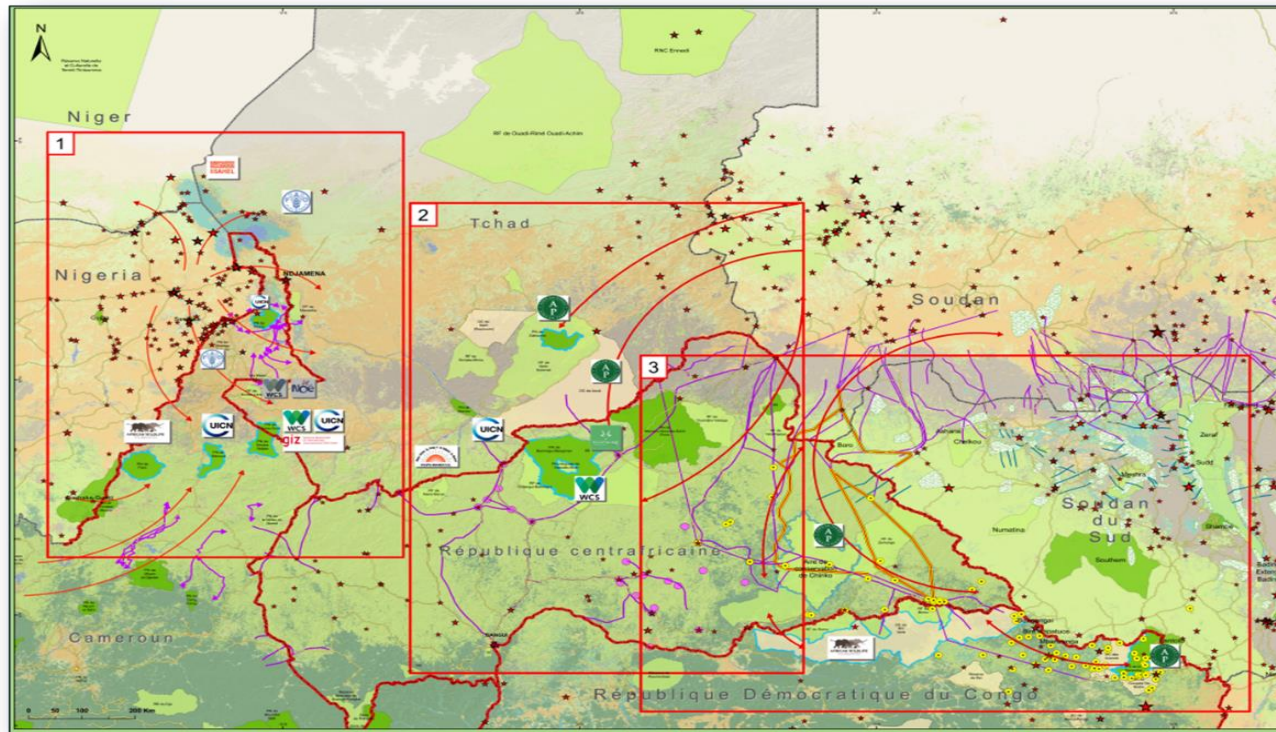
- ✓ **Bloc géographique Est (Bloc Est)** connecte les territoires englobant les aires de conservation du Sud-Est RCA, les aires protégées de l'Ouest du Soudan du Sud et celle du Nord-Est de la RDC.

Les grandes lignes du cadre logique du suivi de ladite Déclaration se présentent telles que suit :

- **Composante 1 : Cadre juridique pour une collaboration entre les Etats.**

*Résultat 1 : » Un cadre juridique bilatéral clair et précis permet aux services de sécurité, de police et de justice des Etats concernés par les aires protégées transfrontalières de collaborer en vue de combattre et de réprimer les pratiques illégales »*

**Carte de visualisation des trois blocs géographiques**



Carte 1 les trois blocs géographiques émergents en terme de Securite-LAB Transfrontaliere et encadrement de la Transhumance,

- **Composante 2 : Stratégie de lutte anti-braconnage dans les aires protégées.**

**Résultat 2 :** « Les stratégies de lutte anti-braconnage sont mises en œuvre efficacement par les gestionnaires des aires protégées dans l’approche paysages et écosystèmes fonctionnels en lien avec les dispositions des accords transfrontaliers et des protocoles techniques opérationnels ».

- **Composante 3 : Gestion de la transhumance.**

**Résultat 3 :** « Les activités de transhumance sont prises en compte dans le cadre de la conservation des aires protégées et de leurs paysages/écosystèmes fonctionnels dans l'optique qu'elles génèrent des bénéfices pour tous et contribuent à : construire la cohésion sociale, promouvoir le développement local et assurer la conservation de la biodiversité ».

▪ **Composante 4 : Consolidation de la Paix et la Sécurité.**

**Résultat4 :** « Les actions concourant à l'émergence et à la consolidation de la paix et la sécurité sont prises en compte pour permettre que la gestion des aires protégées, de la transhumance et les initiatives de développement local puissent être assurées dans un contexte sécuritaire favorable »

▪ **Composante 5 : Equilibre Santé humaine et Conservation de la Biodiversité/Zoonoses et Covid-19.**

**Résultat 5 :** « Les risques de contamination homme-animal-homme par des germes pathogènes transmises par la faune sauvage sont réduits à travers des actions initiées pour contenir les relations entre l'Homme et la nature pouvant conduire à des conséquences sanitaires à l'exemple de la Pandémie du COVID19 et des épidémies d'EBOLA »

▪ **Composante 6 : Communication et plaidoyer.**

**Résultat 6 :** « La stratégie d'information / communication sur les aires protégées dans le bloc prioritaire considéré est articulée à une stratégie COM concertée à l'échelle régionale qui permet de valoriser les aires protégées d'Afrique Centrale auprès des opinions publiques nationales/internationales et auprès des initiatives globales pertinentes »

La Déclaration de N'Djamena de janvier 2019 a été suivie en mai 2019 par des négociations sur un accord transfrontalier entre le Sud-Soudan et la RDC. **En septembre 2019 :** Le Tchad et la RCA ont organisé une concertation sous régionale pour une transhumance transfrontalière apaisée dans le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad, Cameroun et République Centrafricaine). **En novembre 2019 :** un pas majeur a été franchi par la signature de deux protocoles spécifiques d'accords transfrontaliers bi et (tri) partite sur la lutte anti-braconnage et sur l'écodéveloppement entre le Cameroun, le Tchad et la RCA.

Dans le même sillon, la **conférence des experts (16-17 décembre 2019)** de haut niveau avec les pays concernés, a rassemblé environ 150 participants et a débouché sur l'adoption par les 7 pays limitrophes de la région du Sahel et les organisations régionales concernées et pour chaque bloc géographique **d'une ligne directrice - cadre logique programmatique** pour un bon suivi des mouvements des transhumants.



**La tenue de la Conférence de Douala de décembre 2019 relative au suivi de la Conférence de Ndjamena**, a été une plateforme pour un véritable suivi des actions transfrontalières en lien avec la déclaration de Ndjamena, notamment **la tenue le 17 décembre 2019** des premières sessions des Comités de Supervision et d'Arbitrage (CBSA) de l'Accord Binational (BSB Yamoussa) entre le Cameroun et le Tchad et de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena (AT-LAB de N'Djamena) entre le Cameroun, la RCA et le Tchad<sup>1</sup>. Ces sessions ont précédé les premières consultations ministérielles entre la RDC et la RCA sur un accord transfrontalier entre la RDC et la RCA (un rendez-vous au niveau ministériel).

Toujours dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la conférence de Douala de décembre 2019, les Coleaders des Blocs géographiques ont travaillé de **mai à septembre 2020** sous la coordination du PFBC à l'élaboration d'une **feuille de route triennale programmatique et budgétisée** et une **fiche d'action politique et diplomatique** de chaque bloc dans l'optique de renforcer le plaidoyer au plus haut niveau des Etats. Ces feuilles de route relatives à la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena pour les trois blocs géographiques ont été élaborés de concert avec les partenaires étatiques et les organisations régionales et sous-régionales avec comme chef de file : la GIZ BSB Yamoussa pour le Bloc Ouest, le WCS pour le Bloc Centre et APN pour le Bloc Est. Ces feuilles de route sont structurées autour des cinq résultats attendus de la Déclaration de N'Djaména déclinés dans le cadre logique programmatique cité plus haut.

Les activités couvertes par ces feuilles de route portent sur l'appui aux accords transfrontaliers, la mise en place d'un système régional de surveillance et d'orientation des mouvements des transhumants, la promotion d'un aménagement du territoire intégré et durable des aires protégées de la sous-région, le renforcement de la lutte contre le braconnage assortie de la mise en place des alternatives en terme d'activités génératrices de revenus, le développement communautaire en lien avec les stratégies et mécanismes de gestion pacifique des conflits afférents à la transhumance.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces feuilles de routes, des actions spécifiques ont été proposées pour la gestion de la transhumance transfrontalière et les zoonoses, notamment le concept "One Health" qui est un sujet d'actualité. Ceci est inscrit sur la liste des actions politiques et diplomatiques de la Facilitation. Par ailleurs, la coopération Allemande à travers le Projet GIZ d'Appui au Complexe BSB YAMOUSSA (Tchad-Cameroun) a conduit en 2020 dans la zone du BSB YAMOUSSA, une étude majeure sur la transhumance transfrontalière qui a contribué à une meilleure connaissance des enjeux et des défis de ce mode de gestion de l'espace.

**Sensibilisation continue des bailleurs de fonds** : de manière continue, le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC a conduit plusieurs plaidoyers d'abord au niveau politique élevé en Allemagne et a facilité l'organisation d'une réunion des bailleurs dédiée au sujet de la transhumance.

---

<sup>1</sup> <https://archive.pfbc-cbfp.org/actualites/items/AT-LAB.html>

**Juillet 2020** : S'agissant de la transhumance, il convient de soutenir les systèmes communautaires de gestion des ressources locales, qui ont longtemps été sensibles aux demandes concurrentes des éleveurs et des agriculteurs en matière d'utilisation des terres et d'approvisionnement d'eau, mais qui sont de plus en plus dysfonctionnels en raison des conflits multiformes, des flux migratoires incontrôlés et des effets /impacts du changement climatique. Une plus grande implication dans la question transversale de la transhumance apporterait une valeur ajoutée dans le traitement de la thématique Climat – biodiversité - sécurité. **L'Allemagne** a notamment mis l'accent sur ce point en tant que thème d'avenir **lors de sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies en juillet 2020**.

**En octobre 2020**, le Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne sur la base de la fiche d'action politique et diplomatique des blocs géographiques a initié la mise en œuvre de certaines actions majeures au niveau diplomatique et politique en République démocratique du Congo et au Cameroun à travers l'organisation d'un petit déjeuner de Haut niveau des Chefs de mission des pays concernés des Blocs Est et Ouest. Ce petit déjeuner de haut niveau a servi de cadre de briefing des Chefs de Mission diplomatique des pays concernés par la Déclaration de N'Djaména. Les échanges ont porté sur les accords transfrontaliers relatifs à la transhumance transfrontalière, la lutte anti-braconnage transfrontalier et la gestion efficaces des aires protégées transfrontalières.

En décembre 2020 et en marge de la 8<sup>ème</sup> Réunion du Conseil Directeur du PFBC, la Facilitation de la République fédérale d'Allemagne du PFBC a organisé la « Transhumance Day » le 29 décembre 2020. Lors de cet événement, les coleaders des blocs géographiques ont présenté l'état d'avancement des travaux dans leurs blocs respectifs, notamment : (a) l'état d'avancement de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djaména au sein de chaque bloc géographique ; (b) les feuilles de route programmatiques et budgétaires des blocs géographiques et (c) la fiche d'action politique et diplomatique de la Facilitation du PFBC.

Par ailleurs, il faudrait souligner deux résultats majeurs de la « Transhumance Day » dans le bloc ouest que sont : la tenue de la réunion du Conseil des ministres sur les accords transfrontaliers BSB Yamoussa entre le Tchad, la RCA et le Cameroun sur l'écodéveloppement et l'éco-sécurité, la lutte contre le braconnage dans le complexe binational des aires protégées du BSB Yamoussa et la présentation des rapports de l'étude commanditée par le projet GIZ/BSB Yamoussa sur la transhumance dans le Complexe BSB Yamoussa, en quatre tomes. Cette journée sur la transhumance en Afrique centrale a servi de plateforme de discussion sur les questions relatives au pastoralisme/transhumance tout en analysant la dimension sécuritaire, la montée des tensions et conflits agriculteurs-pasteurs et les solutions idoines pour une régulation communautaire efficace pour le pastoralisme et la transhumance dans l'espace CEEAC.

Ainsi, les présents termes de référence sont préparés pour l'organisation de la Conférence des Experts Pays pour l'élaboration des Plans d'Investissement Pays dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de Déclaration de Ndjamenéna relative à la Transhumance, les Zoonoses, la LAB Transfrontalière, la paix, sécurité et le développement durable. Elle se tiendra du 12 au 15 Juillet 2021, à Douala, sous la co-présidence du Ministre de la Faune et des Forêts de la République du Cameroun et du Facilitateur de la République d'Allemagne pour le PFBC, en étroite



collaboration avec les institutions régionales et les coleaders des blocs géographiques. **Ladite Conférence des experts de Douala est une étape préparatoire de Ndjamena 2 qui abritera le Sommet des Chef d'Etats et la Table ronde des bailleurs.**

#### **4. PROBLEMATIQUE DE LA TRANSHUMANCE**

La transhumance se définit comme un système de production animale caractérisé par des mouvements saisonniers et cycliques réguliers qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires. Les troupeaux transhumants partent généralement d'un environnement en déséquilibre et où le pâturage et l'eau deviennent une denrée rare (surtout pendant la saison sèche) vers de zones considérées comme encore bien fournies en pâturage et en eau. La transhumance transfrontalière intègre toujours un pays de départ et un pays d'accueil.

Ces mouvements rencontrent généralement des problèmes qui génèrent des conflits s'ils ne sont pas réglés à temps. En effet, les transhumants se plaignent de l'occupation par les agriculteurs des couloirs de transhumance et de l'espace dans les zones d'accueil d'une part. D'autre part, les autres acteurs accusent quant à eux, les transhumants de provoquer des dégâts dans les champs et de divaguer de façon illégale dans des aires protégées (aires de conservation, zones de chasse) avec la destruction des ressources naturelles et des habitats de la faune..., le mode de production dominant repose sur une mobilité et que celle-ci doit être négociée avec les autres usagers de l'espace. Il est évident que les conflits associés à la transhumance transfrontalière amènent certains acteurs ruraux usagers des ressources naturelles en présence à une perception négative de la transhumance.

Pour y faire face, il est nécessaire de développer des solutions et initier un plaidoyer qui ciblera l'ensemble des parties prenantes, notamment les communautés à la base et la chefferie traditionnelle, afin d'anticiper l'accentuation et l'exacerbation de ces conflits multiformes latents et récurrents. Et aussi, Les structures locales qui œuvrent dans la prévention et la gestion des conflits sous l'encadrement des autorités traditionnelles devront être efficaces et qu'elles auront besoin d'être accompagnés.

Le dialogue entre les communautés à la base peut permettre d'établir, de maintenir des relations positives entre les acteurs locaux et traditionnels de la transhumance impliqués souvent dans des conflits et de promouvoir une meilleure sécurisation de cette activité.

## **5. JUSTIFICATION DU FORUM DES ACTEURS LOCAUX**

La décision de traiter à la base à travers un forum des acteurs locaux de la transhumance est née d'une sollicitation de nombreux acteurs et de la chefferie traditionnelle pour leur donner une occasion d'échanges dans le cadre de l'initiative de construction de dialogue initiée par le Projet GiZ d'Appui au BSB Yamoussa.

Cette sollicitation se justifie par la recherche des voies et moyens en vue d'un renforcement des capacités, des rôles et responsabilités des structures traditionnelles à l'échelle de la sous-région transfrontalière. L'implication accrue des autorités traditionnelles et des leaders communautaires crédibles et légitimes sera un atout pour apaiser le flux de la transhumance

Amorcer un dialogue à la base et donner la parole aux communautés et aux acteurs locaux cadre parfaitement avec les attentes du projet en matière de partenariat avec plusieurs composantes de dialogue. Ainsi, le Projet contribuera à relever les défis et les problèmes liées à la transhumance auxquels font face les communautés locales et les chefferies traditionnelles.

Les communautés à la base demandent à participer au processus de construction de dialogue sur la transhumance initiée depuis l'atelier EGGOU GOL de Garoua.

L'initiative du Forum va contribuer au processus d'ensemble de développement d'une stratégie, d'un plan d'actions avec des propositions de solutions en faveur d'une transhumance durable prenant en compte les recommandations issues de plusieurs initiatives en cours (Conférence de N'Djamena-Accord de N'Djamena, l'ateliers sous-régional de Douala-Bangui-Ndjamen tenu dans le cadre du projet PBF-Transhumance Cameroun , Conférences du PFBC-Douala etc.)

## **6. LANCEMENT CONSTRUCTION DE DIALOGUE : "EGGOU GOL"**

L'atelier EGGOU GOL a permis d'engager un processus de dialogue de manière consultative en vue de l'adoption des solutions consensuelles à l'échelle du Complexe BSB Yamoussa, en faveur d'une transhumance adaptée ».

Il a aussi permis de mettre à la disposition des participants l'ensemble des résultats de l'étude transhumance dans le BSB Yamoussa, d'analyser tous les conflits multiformes impactant une gestion harmonieuse et durable de l'écosystème du BSB YAMOOUSSA, de de définir une stratégie

dans le cadre de la mise en œuvre d'un processus de construction de dialogue impliquant l'ensemble des acteurs et des parties prenantes sur la base d'une vision commune et d'adopter une feuille de route. Mais dans l'ensemble, les chefferies traditionnelles et autres représentants des transhumants étaient sous-représentés.

Le présent forum s'inscrit dans la droite ligne de la suite à donner aux recommandations et à la feuille de route de cet important atelier.

## **7. CONTEXTE SPECIFIQUE DU COMPLEXE BSB YAMOUSSA**

Les effets de la transhumance annuelle de milliers de bovins autour et dans les aires protégées (aires centrales et zones de chasse) du complexe BSB Yamoussa, malgré leur statut juridique l'interdisant, sont perçus différemment suivant les acteurs en présence. Pour les uns, c'est une véritable menace sur la biodiversité et la conservation et pour les acteurs du pastoralisme en général, il s'agit d'une activité économique essentielle.

Dans l'analyse des conflits sur la gestion de l'espace et des ressources naturelles, les pasteurs transhumants font souvent figure de menace aux actions de conservation et de gestion des aires protégées. Les gestionnaires des aires protégées considèrent que la mobilité du bétail dans les aires protégées a un impact négatif sur les sols, les ressources végétales, les ressources en eau, la santé faunique/épizooties et la viabilité des habitats écologiques (Zoonoses, One Health).

Les zoonoses, maladies et infections se transmettant naturellement des animaux à l'homme sont une composante importante à prendre en compte dans le processus.

Pour le cas du complexe BSB Yamoussa, il s'agit d'envisager des solutions et de modes de gestion mixte des espaces, où la conservation et la transhumance seront bien agencées en termes de gestion de l'espace.

La transhumance saisonnière transfrontalière dans le complexe BSB Yamoussa (en provenance du Tchad, du Cameroun et du Nigéria) est le plus souvent le fait de bouviers (jeunes hommes, plus ou moins salariés), mais on trouve aussi des tenanciers avec leurs familles. Les troupeaux en provenance du Tchad vers le Cameroun sont plus importants que les troupeaux en provenance du Nigéria, ou que ceux en provenance du Cameroun vers le Tchad. On dénombre approximativement 73 clans Peuls dans la région. Les transhumants transfrontaliers appartiennent cependant majoritairement à 4 clans Peuls spécifiques : Hanagamba, Oudah, Silsilbe, Bokolo.

Au vu de l'implication de ces différentes communautés et les rôles et les responsabilités des chefferies traditionnelles dans la régulation de ces flux annuellement, il est important de donner des opportunités de dialogue à tous les groupes impliqués.

## **8. CONSTRUCTION D'UN DIALOGUE TRANSHUMANCE**

Le présent forum des acteurs locaux de la transhumance est une initiative développée dans la perspective de construction d'un dialogue sur la transhumance dans la sous-région concernée.

Le forum permettra de créer un environnement favorable à la coopération entre acteurs ruraux, groupes sociaux et de susciter une attitude positive de négociation pour une gestion apaisée des conflits y relatifs.

Le dialogue peut permettre d'établir et de maintenir des relations positives entre plusieurs acteurs impliqués dans des conflits et promouvoir une sécurisation des activités liées à l'exploitation des biens et services fournis par les ressources naturelles.

Les résultats issus du forum contribueront aux activités afférentes à la coopération transfrontalière dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de N'Djamena, de l'Accord de Coopération BSB Yamoussa, de l'Accord Tripartite LAB de N'Djamena et des accords multipartites et transfrontaliers sur la gestion de la transhumance et des concertations du PFBC pour les questions de défense et de la sécurité autres activités criminelles transfrontalières.

## **9. ETUDE DE CAS : TRANSHUMANCE DANS LE BSB YAMOUSSA**

Les principaux résultats de cette étude ont porté sur les thèmes suivants :

- Analyse profonde de l'état des lieux de la problématique de la transhumance ;
- Identification des acteurs et des partenaires en présence ;
- Développement des solutions, leur faisabilité et leur applicabilité ;
- Cartographie des zones et de pressions et des couloirs de transhumance ;
- Facilitation du processus de construction de dialogue.

L'étude a fait des propositions essentielles en faveur d'un dialogue et d'un développement de solutions qui se résument comme suit :

- Instaurer un comité intercommunal de gestion des espaces agropastoraux ;
- Conduire un microzonage et cartographie participative des espaces de pâturage ;
- Matérialiser les limites des couloirs de transhumance
- Réfléchir à l'instauration d'une police de la transhumance ;
- Intégrer le plan d'aménagement du PNB et des ZIC dans le Schéma Régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADDT) Nord ;
- Instaurer un mécanisme de planification et de gestion des feux de brousse ;
- Installer des points d'eau pastoraux sur le pourtour des AP ;
- Systématiser la pratique des cultures fourragères annuelles et pluriannuelles ;
- Impliquer les autorités coutumières et les différents dans la gestion concertée des espaces pastoraux et des conflits.
- Instaurer un processus de dialogue local suivant les règles traditionnelles de concertation ;
- Aménager les couloirs de transhumance comme facteur de stabilité.

## **10. OBJECTIFS DU FORUM DES ACTEURS LOCAUX TRADITIONNELS**

L'initiative de d'un forum autour de la transhumance, une fois engagée et développée, pourrait contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à la coopération entre acteurs ruraux, groupes sociaux et de susciter une attitude positive de négociation pour une gestion apaisée des conflits y relatifs et en faveur d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits.

Les objectifs du forum se résument comme suit :

- Poursuivre la construction de dialogue multi-acteurs participatif pour une transhumance transfrontalière apaisée, sur la base d'une vision commune et des directives de l'Accord N'Djamena ;
- Renforcer la mobilisation sociale et les capacités de dialogue des structures traditionnelles en faveur d'une transhumance apaisée;
- Favoriser l'émergence d'une participation effective des relais traditionnels dans le respect de leurs rôles et responsabilités en matière de prévention et de gestion de conflits dans le cadre de la transhumance transfrontalière.
- Définir une stratégie dans le cadre de la mise en œuvre d'un processus de construction de dialogue impliquant l'ensemble des acteurs locaux et des parties prenantes traditionnels;
- Adopter une feuille de route pour le processus.

**En résumé, l'objectif du forum est d'engager un processus d'échanges et de dialogue de manière consultative en vue de faire participer les acteurs directs de la transhumance au processus initié par le Projet et l'adoption des solutions consensuelles, en faveur d'une transhumance adaptée.**

## **11. RESULTATS ATTENDUS DU FORUM**

Les résultats attendus du forum se résument comme suit :

- Toutes les chefferies traditionnelles, acteurs locaux et autres parties prenantes de la transhumance participent au processus de concertation et de dialogue;
- Les capacités de dialogue des acteurs locaux et traditionnels sont renforcées;
- L'émergence d'acteurs traditionnels engagés dans la gestion concertée de la transhumance est effective;
- Des problèmes cruciaux à résoudre et les propositions de solutions sont consignés dans le communiqué final de la rencontre ;
- Une feuille de route en vue de la mise en œuvre des propositions est adoptée.

**En résumé, les résultats attendus doivent nous permettre un engagement de la part de l'ensemble des acteurs locaux directs de la transhumance et des chefferies traditionnelles pour la construction d'un dialogue en faveur d'une transhumance adaptée.**

## **12. THEMATIQUES DU FORUM**

Trois thématiques essentielles seront proposées aux participants à savoir :

- Transhumance transfrontalière : acteurs, contraintes, implications sécuritaires, attentes des transhumants, circuits, propositions de pistes de solutions, rôles et responsabilités des différents acteurs ;
- Transhumance transfrontalière : Analyse des conflits et des crises multiformes et multi acteurs : implications, solutions et dispositifs de prévention et de gestion traditionnels (partage d'expériences sur les bonnes pratiques de prévention et gestion des conflits);
- Transhumance transfrontalière : Rôles et responsabilités des autorités traditionnelles : mécanisme de la gestion traditionnelle de la transhumance, respect des règles traditionnelles et des dispositions de la législation réglementant la gestion des ressources naturelles.



Il a été proposé la mise en place d'un groupe de rapporteurs très outillés en vue de la production d'un livrable sur la capitalisation des résultats du Forum du Rey Bouba, en plus d'une facilitation.

### **13. ORGANISATION DU FORUM**

Les échanges se dérouleront au cours du forum, en plénière dans le respect des procédures traditionnelles de dialogue.

Les participants bénéficieront d'une série d'interventions des représentants des chefferies, portant sur des thématiques précises en lien avec le processus en cours.

De façon chronologique, pour la réalisation de la présente activité :

- Les invitations, accompagnées d'un résumé des termes de référence validés et approuvés, seront transmis aux participants au moins deux semaines à l'avance ;
- Le forum s'articulera autour de plusieurs phases (une phase introductive au cours de laquelle le Projet GiZ fera un propos d'orientation stratégique du forum.
- Une phase de débats et d'échanges devant faire apparaître les préoccupations majeures et les pistes de solutions;
- Une phase finale qui consistera à l'adoption d'une feuille de route, à l'adoption des recommandations/résolutions et à la lecture du communiqué final ;
- et la clôture du forum) ;
- Un rapport final sera produit au terme des travaux par deux facilitateurs.

Le forum sera placé sous la présidence du Lamidat de Rey Bouba.

La gestion du forum sera assurée par deux facilitateurs recrutés spécifiquement et le rapportage sera assuré par deux rapporteurs issus des communautés et assistés par l'équipe de modération du forum.

Il a été retenu la possibilité de la participation du Facilitateur Dr Ruck, ce qui permettra de rehausser le Forum. Plusieurs acteurs et parties prenantes du Bloc Ouest peuvent participer en ligne, l'internet restant toujours une possibilité. Les Co Leaders du Bloc Ouest, seront informés du déroulement du Forum qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena.

## 14. PARTICIPANTS AU FORUM

Le forum réunira en premier lieu les représentants des chefferies traditionnelles locales des zones transfrontalières concernées par le Forum, les communautés locales et tous les acteurs locaux directs impliqués dans les questions de la transhumance et des personnes en mesure de faciliter les échanges et les débats.

Pays	Nombre de participants	Notes	Observations
Cameroun	60	15 de la zone du Faro	
Nigéria	14	Zone frontalière	
Centrafrique	12	Zone frontalière	
Tchad	40	Zone frontalière/BSB	
ONGS locales	4	Pays	
Rapporteurs/Facilitateurs	6	Locaux	
Personnel d'appui/Chauffeurs	10	Locaux	
<b>TOTAL</b>	<b>146</b>		

## 15. AGENDA DU FORUM (LAMIDAT REY BOUBA)

Horaires	Articulations	Responsables	Jours
	<b>JOUR 24 octobre 2021</b>		
	Arrivée des participants	Projet BSB	
	<b>JOUR 25 octobre 2021</b>		
<b>08H00</b>	Accueil des participants Inscriptions des Participants Commodités diverses	Projet BSB Comité d'accueil	

13H00	Déjeuner	Projet BSB Comité d'accueil	
15H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction Mesures Covid à respecter/Projet BSB</li> <li>• Le Maire de la Commune ou le Préfet du Mayo Rey pour la bienvenue</li> <li>• Le Gouverneur de la Région ;</li> <li>• Dr.Christian Ruck est le Facilitateur de PFBC de la République Allemande ;</li> <li>• Dr. Katzer, Chef de la Coopération allemande ;</li> <li>• Sa Majesté le Lamido pour discours de l'ouverture du Forum.</li> <li>• Photo de Famille</li> </ul>	Protocoles Lamidat et Gouvernorat Projet GiZ	
16H30	Pause-café et retrait des personnalités	Equipe Projet	
17H00	<b>Présentation des participants</b> <b>Mots des délégations Cameroun, Tchad et Nigéria</b>	Modérateur	
17H30	<b>Présentation du Programme de travail et Adoption</b>	Modérateur	
18H00	<b>Clôture de la journée</b>	Modérateur	
19H00	<b>Diner à 19H00</b>	Modérateur	
	<b>JOUR 26 octobre 2021</b>		
08H30	<b>Thème du Jour : Transhumance transfrontalière : Implications</b> <b>Echanges et débats</b>	Modérateur	
10H00	Pause-café	Equipe Projet	
10H30	Transhumance transfrontalière : Implications Poursuite Echanges et débats	Modérateur	
13H00	Pause déjeuner		
14H30	<u>Présentations</u> : Transhumance et Zoonoses <u>Débats-Echanges</u>	Experts, Personnes, Ressources	
16H00	Pause-café	Equipe Projet	

16H30	Poursuite Echanges et débats et Adoption des conclusions	Modérateur	
18H00	<b>Clôture de travaux du Jour et soirée culturelle</b>		
	<b>JOUR 27 octobre 2021</b>		
08H30	Conclusions travaux Jour 1 <b>Thème du Jour : Conflits, mécanismes de gestion, rôles et responsabilités des chefferies traditionnelles</b> Echanges-Débats	Modérateur	Side Event : Problème de l'orpaillage (groupe restreint)
09H00	<b>Pause-café</b>	Modérateur	
10H30	Poursuite des Débats-Echanges	Modérateur	
13H00	<b>Pause-Déjeuner</b>		
14H30	Poursuite des Débats-Echanges	Modérateur	
16H00	<b>Pause-café</b>		
16H30	Poursuite Echanges et débats travaux et Adoption des conclusions des échanges	Modérateur	
17H00	<b>Clôture de travaux du Jour 2, Suivi de Diner à 18H30 et soirée culturelle</b>		
	<b>JOUR 28 octobre 2021</b>		
08H30	<b>Présentation-Conclusions Travaux Jour 3</b> <b>Conclusions, Résolutions, Recommandations, Feuille de route</b> <b>Echanges-Débats</b>	Modérateur	
12H00	Présentation communiqué final (Déclaration de Rey Bouba) et de la feuille de route/Charte de bonne conduite transhumance transfrontalière	Modérateur	
13H00	Lecture et adoption du communiqué final sanctionnant la fin du Forum et Mot de clôture	Modérateur	
	<b>JOUR 29 octobre 2021</b>		
	<b>Retour des invités</b>		

## **16. LIEU ET DUREE DU FORUM**

Le forum se déroulera à Rey Bouba, au Lamidat, sur une période de quatre journées de travail, les 25, 26, 27 et 28 octobre 2021. Les modalités pratiques seront communiquées dans la note logistique.

## **17. RESPECT DES MESURES ANTI-COVID 19**

La situation de la pandémie Covid 19 impose d'envisager au cours du présent forum le respect des mesures barrières, notamment la distanciation, le lavage des mains et le port du masque ; Le lieu choisit pour le déroulement des travaux est propice à la distanciation entre les participants, Une équipe médicale est présente durant tout le forum pour le suivi strict du respect des mesures sanitaires pour la prévention et la prise en charge